

Adressé aux: responsables d'équipe, directeurs sportifs, responsables et présidents des clubs avec des équipes en QHL, LNB, SPL1 et SPL2

Chers amis du handball

Pour la saison 2022/2023, l'IHF a introduit plusieurs nouvelles règles qui seront également appliquées par la Fédération suisse de handball.

En ce début de saison, l'OCC et la section Arbitres souhaitent attirer l'attention sur les points suivants :

I. NOUVELLES RÈGLES

1. Jeu passif après 4 passes (au lieu de 6 passes)

Chaque fois que les arbitres signalent un avertissement de jeu passif

17
Verantwortlichen für
passives Spiel



l'équipe attaquante doit conclure après **quatre** passes. Si ce n'est pas le cas, les arbitres décident d'un jeu passif avec jet franc contre l'équipe attaquante. Sinon, toutes les règles du jeu passif restent inchangées.

2. Tirs touchant la tête du gardien

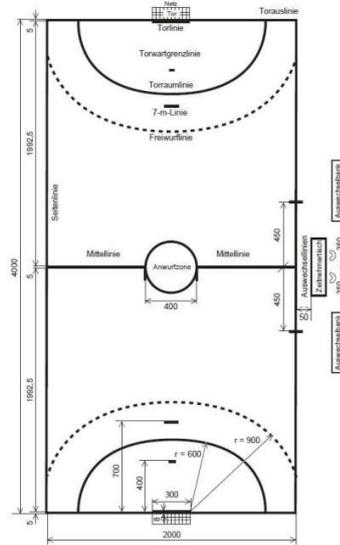
Si le gardien de but est touché à la tête lors d'un tir au but libre (sans contact entre défenseur et tireur), les arbitres décident une exclusion du joueur ayant tiré. Pour cela, il faut que le jet soit libre et sans entrave et que la tête soit touchée directement. Si le ballon touche d'abord le bras, la barre ou le poteau, le fait de toucher la tête du gardien de but n'entraîne pas de sanction pour le tireur.

3. Zone d'engagement

L'ancienne règle d'engagement, à partir de la ligne médiane, est remplacée dans toutes les ligues par la nouvelle règle de la **zone** d'engagement. Pour la **QHL, la NLB et la SPL**, il a été convenu avec les ligues que cette zone devait être marquée comme une surface uniforme. Si cela n'est pas possible sur place, une ligne continue doit être tracée.

Dans toutes les autres ligues, des marquages appropriés doivent être mis en place comme solution minimale.

(voir aussi la vidéo disponible sur le site internet handball.ch)

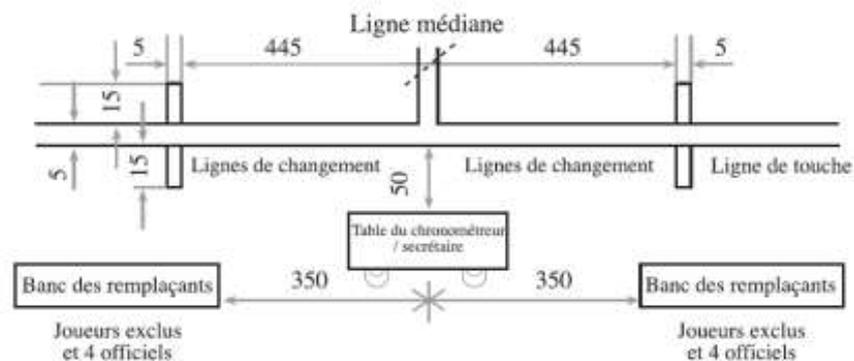


4. Zone de changement

La zone de changement fait partie de l'aire de jeu. Hormis les personnes directement impliquées dans le jeu, personne ne doit s'y trouver. Dans les salles où les spectateurs sont admis directement au niveau du terrain de jeu, la délimitation entre l'aire de jeu et la zone réservée aux spectateurs doit être clairement visible. Les clubs responsables doivent créer une délimitation clairement visible dans l'espace au moyen de marquages ou de barrières. Les joueurs ou les accompagnateurs blessés qui ne figurent pas en tant qu'officiels sur le rapport de match doivent être placés dans la zone des spectateurs.

Nous demandons à tous les clubs de placer correctement les zones de changement. **Lors de matchs de QHL, NLB et SPL, la zone sans coaching doit obligatoirement être marquée.** Dans les salles où cette ligne fait défaut, elle doit être marquée avec du tape ou d'autres mesures appropriées (3,5 m de la ligne médiane ou 1 m du bord extérieur de la ligne de changement).

Figure 3 : Lignes de changement et zone de changement



III. Règlement des zones de changement

1. Les zones de changement se situent à l'extérieur de la ligne de touche, à gauche et à droite de la prolongation de la ligne médiane, jusqu'à l'extrémité des bancs de touche respectifs (compatible avec une rangée de chaises, qui est aussi admise), et si les conditions du terrain l'autorisent, également derrière (Règles de jeu : figures [1a](#) et [1b](#)).

Le règlement régissant les manifestations/compétitions de l'IHF et des confédérations continentales prévoit que les bancs de touche doivent être placés à une distance de 3,5 mètres de la ligne médiane, de même que le début de la « zone de managérat ». Cette disposition devrait également s'appliquer aux matchs de tous les autres niveaux à titre de recommandation.

5. UTILISATION D'UN BUZZER ÉLECTRONIQUE POUR LE TEAM-TIME-OUT (TTO)

L'IHF/EHF a introduit des directives détaillées concernant l'utilisation du buzzer. Ces directives s'appliquent dès maintenant dans les compétitions internationales. Le buzzer électronique ne sera pas encore introduit de manière obligatoire dans les ligues supérieures au cours de la saison 2022/2023. Nous ne voulons pas interdire le buzzer dans les salles où il est déjà utilisé. La directive suivante s'applique donc pour la saison à venir:

Si le buzzer électronique est utilisé à la place de la carte TTO verte, le fait d'appuyer sur le buzzer remplace uniquement la carte verte. Si le buzzer est actionné au mauvais moment (adversaire en possession du ballon), le TTO ne peut pas être accordé. Les sanctions possibles en Coupe d'Europe (perte d'un TTO, progression, etc.) ne sont pas applicables. Demeurent réservés les cas qui doivent être qualifiés d'antisportifs particulièrement graves (p. ex. buzzer pendant une occasion de but manifeste de l'adversaire). Dans ces cas, une disqualification avec rapport (carton rouge et bleu) doit être prononcée.

Salutations sportives

Jonas Schneider

Resp. Compétition

Stephan Summ

Resp. Arbitres